



Agence Locale | avec le
pour l'Emploi | **forem.**

Agence Locale pour l'Emploi - - A.L.E.
association communale
Un outil pour accompagner vers l'emploi



Levier dans le parcours d'insertion socio-professionnelle du chercheur d'emploi

Mettre en relation le CE avec l'Utilisateur
Prestations de proximité



Permettre à des Chercheurs d'Emploi

- de se réinsérer socio-professionnellement
- d'acquérir de nouvelles compétences



Permettre à des utilisateurs

- de bénéficier de services non rencontrés par les circuits réguliers du travail



Conditions pour travailler en ALE

- **Chômeurs complets indemnisés bénéficiant d'allocations depuis :**
 - **Au moins un jour d'indemnité de chômage et inscrit comme chercheur d'emploi depuis au moins 12 mois**
 - **Au moins 6 mois chercheur d'emploi complet indemnisé pour les 45 ans et plus**
 - **Au moins 24 mois au cours des 36 mois précédant leur inscription à l'ALE**
- **Chercheurs d'emploi bénéficiaires du RIS** (revenu d'intégration sociale) ou de l'aide sociale équivalente au RIS
- **Durée d'inscription** : valable tant que la personne répond aux conditions (pas de limite dans le temps)
- Prestations sur **base volontaire**

Avantages du travail en ALE

- **Dispense de recherche d'emploi** : uniquement si **incapacité de travail de 33% minimum** et SSI 180h en ALE sur 6 mois
 - Dispense de 6 mois, renouvelable
- **Complément de revenu en plus des allocations** (de chômage ou de RIS)
NON SOUSMIS à l'impôt

Exemples de revenu supplémentaire :

- 287 € pour 70 heures/mois de travail prestées
 - 615 € pour 150 heures/mois de travail prestées chez l'agriculteur ou l'horticulteur
 - 2.583 € par an (pour un maximum de **630 heures/an**)
- Remboursement des **frais de déplacement** :
 - Intervention dans les frais de déplacement pour les trajets (aller et retour) suivant l'ALE ---- autour de **0,44 €/km**
 - **Flexibilité** : souplesse dans l'organisation des horaires de travail
 - **Proximité** : possibilité de travailler près de son domicile
 - **Assurance** contre les accidents de travail et assurance responsabilité civile et surtout c'est un travail légal



Quelles activités ? Quels utilisateurs ?

Activités de faible ampleur, qui n'entrent pas en concurrence avec les circuits réguliers du travail

utilisateurs

Personnes privées
Autorités locales --- Commune et CPAS
ASBL – Associations non commerciales
Ecoles
Agriculteur - horticulteur

activités autorisées :

jardinage
bricolage
accompagnement de la personne
administratif
nettoyage (asbl , écoles, autorités locales)
travail saisonnier chez l'agriculteur, horticulteur



Jardinage : tondre une pelouse, tailler une haie, débroussailler, enlever les mauvaises herbes, bêcher, aider dans le travail du potager, ramasser les feuilles mortes, ranger du bois de chauffage, enlever la mousse des autobloquants, nettoyer une terrasse au karcher,.....



Bricolage : redresser une boîte aux lettres, travaux de peinture, travaux de tapisserie, petits travaux de réparation (carrelage, maçonnerie), petits travaux de plomberie (robinet, changer un joint), petits travaux de montage de mobilier, petits travaux de bricolage dans le jardin (pose d'une clôture, montage d'une balançoire),

Vider une cave, un grenier,....

Entretien – nettoyage autre que l'activité titres services : laver un plafond, nettoyage d'une tombe



Aide administrative : rédiger un courrier, soutien informatique, cours de rattrapage, accompagnement d'une personne à un service administratif,.....



Accompagnement : surveillance des enfants au domicile de l'utilisateur, accompagner des enfants aux activités, tenir compagnie à une personne âgée, sortir et/ou nourrir des animaux de compagnie d'une personne en vacances ou en maladie,



Agriculture – horticulture : aide au travail saisonnier, soutien au maraîcher (planter, repiquer, empoter,)...





ASBL – Autorités locales (Commune – CPAS)

Petits travaux de jardinage
Petits travaux de bricolage
Mise en ordre et nettoyage des locaux
Aide lors d'activités socioculturelles, animations,
Aide administrative
Manutention, aide logistique
Aide à l'entretien du patrimoine funéraire
Surveillance de parking
Steward





Etablissement d'enseignement

Garderie d'enfants (sans expérience professionnelle)
Garderie d'enfants (avec expérience ou formation)
Surveillance des temps de midi
Surveillance avant et après école
Accompagnement des enfants à des activités de loisirs
Animations, activités parascolaires
Mise en ordre des locaux
Aide administrative

Réunion de travail, de partage

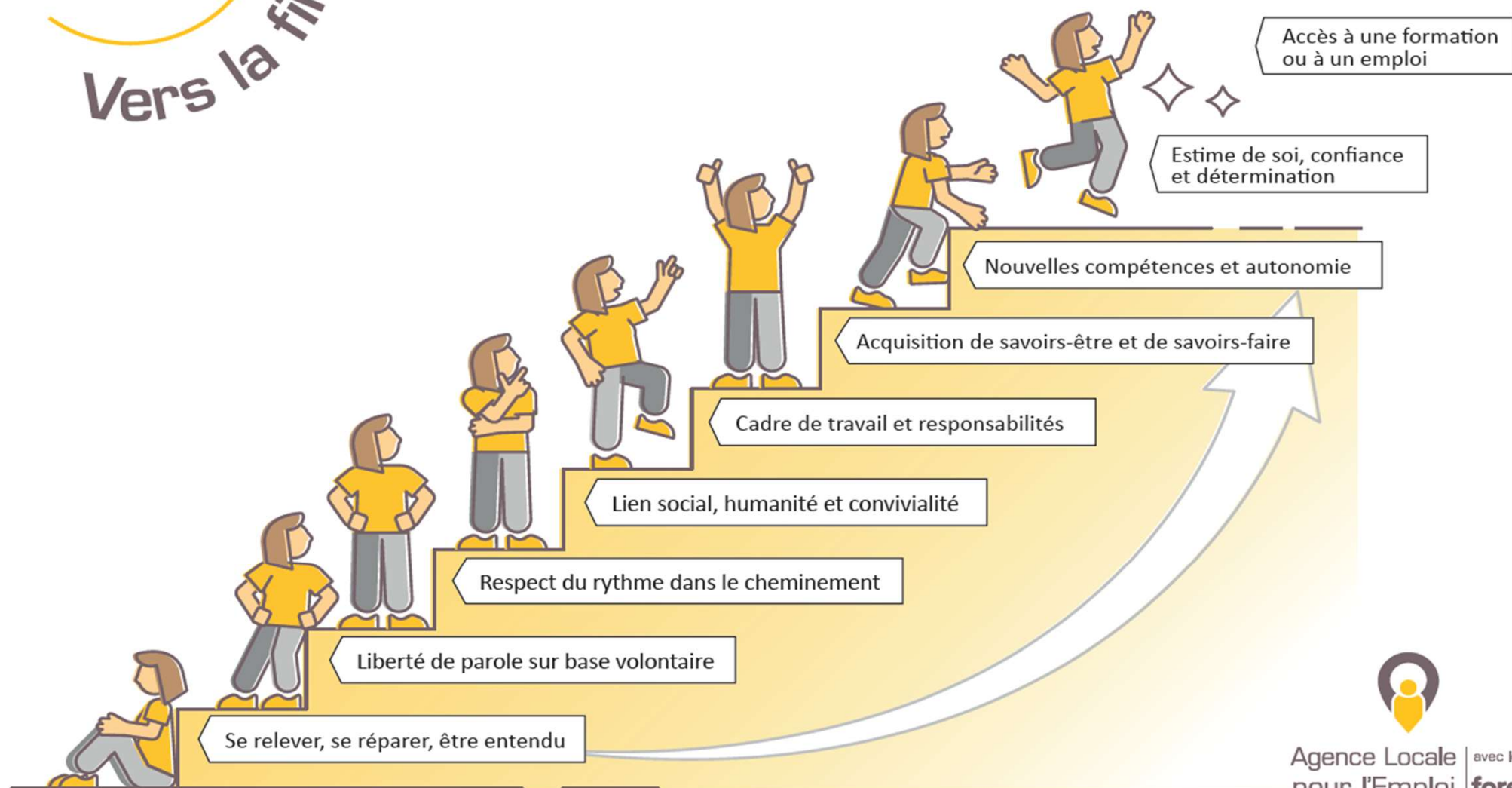


FORMATION

L'ALE vue par une prestataire ALE : Elise FAUCHER



Vers la finale



Agence Locale pour l'Emploi avec le **forem**



Agence Locale | avec le
pour l'Emploi | **forem**

MERCI